

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 11 février 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Montélimar**

NOR : JUS B 1904 601A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Moufida FRIGUI (HADJ MESSAOUD), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Montélimar.

Article 2

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Séverine VACHON (BOULAY), greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Montélimar.

Article 3

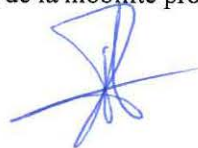
Madame Séverine VACHON (BOULAY), greffière, est, à la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois maximum, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Montélimar.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de GRENOBLE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 11 février 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY